Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202107071-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 04/08/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 09/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202107071/1/1	PSPC/21/249/B3f/BS /1/14	Crevette	Chair crue crevette			18/01/21	-6°	Non
202107071/2/1	PSPC/21/250/B3f/BS /2/14	Crevette	Chair crue crevette			06/04/21	-6°	Non
202107071/3/1	PSPC/21/251/B3f/BS /3/14	Crevette	Chair crue crevette			17/03/21	-6°	Non
202107071/4/1	PSPC/21/252/B3f/BS /4/14	Crevette	Chair crue crevette			26/03/21	-6°	Non
202107071/5/1	PSPC/21/253/B3f/BS /5/14	Crevette	Chair crue crevette			30/03/21	-6°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202107071/1/1

PSPC/21/249/B3f/BS/1/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 19/07/21**	43	-	10

Echantillon : 202107071/2/1

PSPC/21/250/B3f/BS/2/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 19/07/21**	48	-	10

Echantillon : 202107071/3/1

PSPC/21/251/B3f/BS/3/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 19/07/21**	99	-	10

Echantillon : 202107071/4/1

PSPC/21/252/B3f/BS/4/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 19/07/21**	93	-	10

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202107071/5/1

PSPC/21/253/B3f/BS/5/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 19/07/21**	83	-	10

Le responsable technique

0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202107072-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 29/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 09/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202107072/1/1	PSPC/21/225/A6/CH/1/3	Crevette	Chair crue crevette			10/05/21	-6°	Non
202107072/2/1	PSPC/21/226/A6/CH/2/3	Crevette	Chair crue crevette			16/03/21	-6°	Non
202107072/3/1	PSPC/21/227/A6/CH/3/3	Crevette	Chair crue crevette			18/03/21	-6°	Non
202107072/4/1	PSPC/21/236/B3a/B3b/B2c/1/4	Crevette	Chair crue crevette			17/03/21	-6°	Non
202107072/5/1	PSPC/21/237/B3a/B3b/B2c/2/4	Crevette	Chair crue crevette			18/03/21	-6°	Non
202107072/6/1	PSPC/21/238/B3a/B3b/B2c/3/4	Crevette	Chair crue crevette			26/03/21	-7,6°	Non
202107072/7/1	PSPC/21/248/B3e/VERT/2/2	Crevette	Chair crue crevette			07/05/21	-6°	Non
202107072/8/1	PSPC/21/264/B3f/HAP/2/2	Crevette	Chair crue crevette			19/03/21	-7,6°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202107072/1/1

PSPC/21/225/A6/CH/1/3 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Chloramphénicol (2021/ST021) **LMV/06/01 - LC/MSMS** **Date d'analyse: 29/10/21**	<= 0.05

Echantillon : 202107072/2/1

PSPC/21/226/A6/CH/2/3 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Chloramphénicol (2021/ST021) **LMV/06/01 - LC/MSMS** **Date d'analyse: 29/10/21**	<= 0.05

Echantillon : 202107072/3/1

PSPC/21/227/A6/CH/3/3 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Chloramphénicol (2021/ST021) **LMV/06/01 - LC/MSMS** **Date d'analyse: 29/10/21**	<= 0.05

Echantillon : 202107072/4/1

PSPC/21/236/B3a/B3b/B2c/1/4 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2021/ST021) **Date d'analyse: 27/10/21**	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202107072/5/1

PSPC/21/237/B3a/B3b/B2c/2/4 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2021/ST021) Date d'analyse: 27/10/21	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Echantillon : 202107072/6/1

PSPC/21/238/B3a/B3b/B2c/3/4 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2021/ST021) Date d'analyse: 27/10/21	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Echantillon : 202107072/7/1

PSPC/21/248/B3e/VERT/2/2 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Colorants (2021/ST021) Méthode M-ARCO/M/011 LC/MS/MS Date d'analyse: 08/11/21	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée

Echantillon : 202107072/8/1

PSPC/21/264/B3f/HAP/2/2 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat
Benzo(a) pyrène (2021/ST021) Date d'analyse: 16/11/21	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	< 0.027µg/kg de poids frais
HAP (somme des benzo(a)pyrène, benzo(a)anthracène, benzo(a)fluoranthène, chrysène) (2021/ST021)	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	Somme lowerbound des "HAP4"= 0,000 g/kg

Les analyses portant la mention 2021/ST021 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Le responsable technique	Validation du rapport
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie	**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202107104-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 04/08/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 16/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202107104/1/1	PSPC/21/230/B1/AN /1/5	Crevette	Chair crue crevette			26/03/21	-4.2°	Non
202107104/2/1	PSPC/21/231/B1/AN /4/5	Crevette	Chair crue crevette			10/05/21	-4.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202107104/1/1

PSPC/21/230/B1/AN/1/5 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 02/08/21	Absence

Echantillon : 202107104/2/1

PSPC/21/231/B1/AN/4/5 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 02/08/21	Absence

Le responsable technique
Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202107105-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 07/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 16/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202107105/1/1	PSPC/21/235/B2a/AV/1/1	Crevette	Chair crue crevette			25/03/21	-4.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202107105/1/1

PSPC/21/235/B2a/AV/1/1

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat	Seuil
Avermectines (2021ST038) **Date d'analyse: 01/12/21**	LMV/04/03 LC/Fluorimetrie	Absence d'Avermectine. Teneur des différentes molécules testées inférieure à la valeur seuil (CCbeta)	Abamectine = 0,9 µg/kg Doramectine = 0,6 µg/kg Emamectine = 50 µg/kg Eprinomectine = 2,5 µg/kg Ivermectine = 50 µg/kg Moxidectine = 0,8 µg/kg

Les analyses portant la mention 2021ST038 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202107106-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 05/08/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 16/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202107106/1/1	PSPC/21/254/B3f/BS /6/14	Crevette	Chair crue crevette			25/03/21	-4.2°	Non
202107106/2/1	PSPC/21/256/B3f/BS /8/14	Crevette	Chair crue crevette			16/03/21	-4.2°	Non
202107106/3/1	PSPC/21/257/B3f/BS /9/14	Crevette	Chair crue crevette			19/03/21	-4.2°	Non
202107106/4/1	PSPC/21/262/B3f/BS /14/14	Crevette	Chair crue crevette			07/05/21	-4.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202107106/1/1

PSPC/21/254/B3f/BS/6/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 03/08/21**	38	-	10

Echantillon : 202107106/2/1

PSPC/21/256/B3f/BS/8/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 03/08/21**	58	-	10

Echantillon : 202107106/3/1

PSPC/21/257/B3f/BS/9/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 03/08/21**	66	-	10

Echantillon : 202107106/4/1

PSPC/21/262/B3f/BS/14/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 03/08/21**	132	-	10

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Le responsable technique	Validation du rapport
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie	**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108005-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 03/09/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 30/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevette.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108005/1/1	PSPC/21/241/B3c/Cd /Pb/1/2	Crevette	Chair crue crevette			26/03/21	- 9.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Accréditation n°1-6776 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Echantillon : 202108005/1/1

PSPC/21/241/B3c/Cd/Pb/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	**Cadmium** **Mét. int. CS10M2** **Date d'analyse: 30/08/21**	<= 0.005	0,003	0,005
c	**Plomb** **Mét. int. CS10M2** **Date d'analyse: 30/08/21**	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Accréditation n°1-6776 Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108006-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 25/08/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 30/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021-Crevette.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108006/1/1	PSPC/21/244/B3c/Hg/1/2	Crevette	Chair crue crevette			06/04/21	- 9.2°	Non
202108006/2/1	PSPC/21/245/B3c/Hg/1/2	Crevette	Chair crue crevette			01/04/21	- 9.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Accréditation n°1-6776 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Echantillon : 202108006/1/1

PSPC/21/244/B3c/Hg/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	**Mercure** **Mét. Int. CS10M9** **Date d'analyse: 24/08/21**	<= 0.025	0,013	0,025

Echantillon : 202108006/2/1

PSPC/21/245/B3c/Hg/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	**Mercure** **Mét. Int. CS10M9** **Date d'analyse: 24/08/21**	<= 0.025	0,013	0,025

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Accréditation n°1-6776 Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108007-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 06/08/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 30/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevette.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108007/1/1	PSPC/21/259/B3f/11/14	Crevette	Chair crue crevette			12/04/21	- 9.2°	Non
202108007/2/1	PSPC/21/260/B3f/11/14	Crevette	Chair crue crevette			12/04/21	- 9.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108007/1/1

PSPC/21/259/B3f/11/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 05/08/21**	131	-	10

Echantillon : 202108007/2/1

PSPC/21/260/B3f/11/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 05/08/21**	136	-	10

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Sylvie ROGE, chef de service adjoint du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108008-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 17/09/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 30/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevette.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108008/1/1	PSPC/21/233/B1/SU/1/2	Crevette	Chair crue crevette			06/04/21	- 9.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108008/1/1

PSPC/21/233/B1/SU/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides **CCM - Met int CH10M8** **Date d'analyse: 15/09/21**	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-
Sulfadimérazine **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-
Sulfanilamide **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108009-001

Résultats partiels de la redemande du 01/12/2021

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 02/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 30/07/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevette.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108009/1/1	PSPC/21/265/B3f/ET /1/10	Crevette	Chair crue crevette			01/04/21	- 9.2°	Non
202108009/2/1	PSPC/21/267/B3f/et/ 3/10	Crevette	Chair crue crevette			26/03/21	- 9.2°	Non
202108009/3/1	PSPC/21/268/B3f/ET /4/10	Crevette	Chair crue crevette			19/03/21	- 9.2°	Non
202108009/4/1	PSPC/21/273/B3f/ET /9/10	Crevette	Chair crue crevette			07/05/21	- 9.2°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108009/1/1

PSPC/21/265/B3f/ET/1/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 25/11/21**	Non détecté	-	0,01

Echantillon : 202108009/2/1

PSPC/21/267/B3f/et/3/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 25/11/21**	Non détecté	-	0,01

Echantillon : 202108009/3/1

PSPC/21/268/B3f/ET/4/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 25/11/21**	Détecté inférieur à la LQ	-	0,01

Echantillon : 202108009/4/1

PSPC/21/273/B3f/ET/9/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 25/11/21**	Non détecté	-	0,01

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Les analyses portant la mention 21ST038 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique	Validation du rapport
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie	**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108047-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 25/08/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 06/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108047/1/1	PSPC/21/243/1/4	Crevette	Chair crue crevette			11/07/21	-9°	Non
202108047/2/1	PSPC/21/242/2/4	Crevette	Chair crue crevette			13/07/21	-9°	Non
202108047/3/1	PSPC/21/246/4/4	Crevette	Chair crue crevette			12/07/21	-9°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Accréditation n°1-6776 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Echantillon : 202108047/1/1

PSPC/21/243/1/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	**Mercure** **Mét. Int. CS10M9** **Date d'analyse: 24/08/21**	<= 0.025	0,013	0,025

Echantillon : 202108047/2/1

PSPC/21/242/2/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	**Mercure** **Mét. Int. CS10M9** **Date d'analyse: 24/08/21**	<= 0.025	0,013	0,025

Echantillon : 202108047/3/1

PSPC/21/246/4/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

	Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
c	**Mercure** **Mét. Int. CS10M9** **Date d'analyse: 24/08/21**	<= 0.025	0,013	0,025

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Accréditation n°1-6776 Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Accréditation
n°1-6776
Portée disponible
sur
www.cofrac.fr
cofrac
ESSAIS

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108048-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 16/08/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 06/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108048/1/1	PSPC/21/228/B1/AN 1/5	Crevette	Chair crue crevette			11/07/21	-9°	Non
202108048/2/1	PSPC/21/231/B1/AN /1/5	Crevette	Chair crue crevette			11/07/21	-9°	Non
202108048/3/1	PSPC/21/229/B1/AN /2/5	Crevette	Chair crue crevette			12/07/21	-9°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108048/1/1

PSPC/21/228/B1/AN1/5 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 12/08/21	Absence

Echantillon : 202108048/2/1

PSPC/21/231/B1/AN/1/5 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 12/08/21	Absence

Echantillon : 202108048/3/1

PSPC/21/229/B1/AN/2/5 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 12/08/21	Absence

Le responsable technique
Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108049-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 29/11/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 09/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108049/1/1	PSPC/21/258/B3f/BS /10/14	Crevette	Chair crue crevette			13/07/21	-9°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108049/1/1

PSPC/21/258/B3f/BS/10/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 24/11/21**	79	-	10

Le responsable technique

0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108050-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 02/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 06/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108050/1/1	PSPC/21/269/B3f/ET /5/10	Crevette	Chair crue crevette			13/07/21	-9°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108050/1/1

PSPC/21/269/B3f/ET/5/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 25/11/21**	Non détecté	-	0,01

Les analyses portant la mention 21ST038 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique

0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108051-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 29/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 06/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108051/1/1	PSPC/21/239/B3a/B3b/B2c/4/4	Crevette	Chair crue crevette			03/07/21	-9°	Non
202108051/2/1	PSPC/21/247/B3e/VERT/1/2	Crevette	Chair crue crevette			12/07/21	-9°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108051/1/1

PSPC/21/239/B3a/B3b/B2c/4/4 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2021ST028) **Date d'analyse: 03/11/21**	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée.

Echantillon : 202108051/2/1

PSPC/21/247/B3e/VERT/1/2 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Colorants (2021ST028) **Méthode M-ARCO/M/011** **LC/MS/MS** **Date d'analyse: 08/11/21**	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2021ST028 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108160-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 02/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 25/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108160/1/1	PSPC/21/263/1/2	Crevette	Chair crue crevette			21/01/21	-7.4°	Non
202108160/2/1	PSPC/21/266/2/10	Crevette	Chair crue crevette			20/05/21	-7.4°	Non
202108160/3/1	PSPC/21/270/6/10	Crevette	Chair crue crevette			12/07/21	-7.4°	Non
202108160/4/1	PSPC/21/272/8/10	Crevette	Chair crue crevette			11/07/21	-7.4°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108160/1/1

PSPC/21/263/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 27/11/21**	Non détecté	-	0,01

Echantillon : 202108160/2/1

PSPC/21/266/2/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 27/11/21**	Non détecté	-	0,01

Echantillon : 202108160/3/1

PSPC/21/270/6/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 27/11/21**	Détecté inférieur à la LQ	-	0,01

Echantillon : 202108160/4/1

PSPC/21/272/8/10

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Ethoxyquine (21ST038) **M-ARCO/M/021 - GC/MS/MS** **Date d'analyse: 27/11/21**	Détecté inférieur à la LQ	-	0,01

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Les analyses portant la mention 21ST038 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique	Validation du rapport
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie	**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108161-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 29/11/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 25/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108161/1/1	PSPC/21/255/B3f/BS/7/14	Crevette	Chair crue crevette			27/03/21	-7.4°	Non
202108161/2/1	PSPC/21/261/13/14	Crevette	Chair crue crevette			19/05/21	-7.4°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108161/1/1

PSPC/21/255/B3f/BS/7/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 24/11/21**	81	-	10

Echantillon : 202108161/2/1

PSPC/21/261/13/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Sulfites (SO2) **NF EN 1988-1** **Date d'analyse: 24/11/21**	78	-	10

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108162-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 07/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 25/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108162/1/1	PSPC/21/235/1/1	Crevette	Chair crue crevette			12/07/21	-7.4°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108162/1/1

PSPC/21/235/1/1

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat	Seuil
Avermectines (2021ST038) **Date d'analyse: 01/12/21**	LMV/04/03 LC/Fluorimetrie	Absence d'Avermectine. Teneur des différentes molécules testées inférieure à la valeur seuil (CCbeta)	Abamectine = 0,9 µg/kg Doramectine = 0,6 µg/kg Emamectine = 50 µg/kg Eprinomectine = 2,5 µg/kg Ivermectine = 50 µg/kg Moxidectine = 0,8 µg/kg

Les analyses portant la mention 2021ST038 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Sylvie ROGE, chef de service adjoint du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108163-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 17/09/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 25/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108163/1/1	PSPC/21/234/2/2	Crevette	Chair crue crevette			12/07/21	-7.4°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108163/1/1

PSPC/21/234/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides **CCM - Met int CH10M8** **Date d'analyse: 15/09/21**	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-
Sulfadimérazine **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-
Sulfanilamide **Date d'analyse: 15/09/21**	<= 25	25	-

Le responsable technique

0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108164-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 01/09/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 25/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108164/1/1	PSPC/21/232/5/5	Crevette	Chair crue crevette			03/07/21	-7.4°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108164/1/1

PSPC/21/232/5/5 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens **Kit R-Biopharm PREMI TEST** **Date d'analyse: 31/08/21**	Absence

Le responsable technique
Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108165-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 09/12/2021

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 25/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108165/1/1	PSPC/21/271/7/10	Crevette	Chair crue crevette			06/01/21	-7.4°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108165/1/1

PSPC/21/271/7/10 - Crevette (Chair crue crevette)

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Colorants (2021ST031) **Méthode M-ARCO/M/011** **LC/MS/MS** **Date d'analyse: 06/12/21**	Aucune des molécules recherchées (selon le rapport du laboratoire sous-traitant) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2021ST031 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA202108167-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA

37, lotissement KSI

98890 PAITA

Date d'émission: 23/02/2022

Nom et adresse du prescripteur :

Madame Pauline GOMEL
SIVAP SSA CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98890 PAITA

Date de réception : 25/08/2021

Commémoratifs : PSPC 2021 - Crevettes.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
202108167/1/1	PSPC/21/240/1/1	Crevette	Chair crue crevette			09/05/21	-7.4°	Non

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc

Echantillon : 202108167/1/1

PSPC/21/240/1/1

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

Analyse	Méthode	Résultat	Observation
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2021ST030) Date d'analyse: 10/02/22	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.12 +/- 0.02 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2021ST030) Date d'analyse: 10/02/22	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.010 +/- 0.002 pg/g de poids frais	
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2021ST030) Date d'analyse: 10/02/22	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.13 +/- 0.02 pg/g de poids frais	Echantillon conforme
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2021ST030) Date d'analyse: 10/02/22	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.04 +/- 0.01 ng/g de poids frais	Echantillon conforme

Les analyses portant la mention 2021ST030 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique
0rélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie

Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.
L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.
Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).
Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.
Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

37, route de la quarantaine
BP.42 – 98890 Païta
Tél : (687) 35 31 34 - Mel : davar.lnc@gouv.nc